

# MÉDIATION FAMILIALE

**ASSISTANTE**  
**Christiane Orlikowski**  
Tél : 01-44-93-44-97  
Fax : 01-44-93-44-69  
E-mail : corlikowski@epe-idf.com

*Le Médiateur Familial accompagne un processus de construction ou de reconstruction du lien familial basé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de ruptures ou de séparation. Il est un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision. Le médiateur familial favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, la communication et la gestion des conflits dans le domaine familial entendues dans sa diversité et dans son évolution. Son exercice est désormais encadré par un diplôme d'État de Niveau II (maîtrise).*

## SOMMAIRE

137 Diplôme d'état de médiateur familial

## DIPLÔME D'ÉTAT DE MÉDIATEUR FAMILIAL

### DURÉE ET DATES

La formation se déroule en 14 regroupements de 5 jours chacun. Elle est d'une durée de 560 heures dont 70 heures de formation pratique.

Dépôt des candidatures : du 3 octobre 2011 au 29 février 2012 pour une rentrée en septembre 2012.

→ Début de la formation : 24 septembre 2012

→ Fin de la formation : 20 décembre 2013

### TARIF

→ 2012 : 7200 €

**Entretien de sélection à la charge du candidat : 80 €**  
Conforme à la circulaire DGAS du 30 juillet 2004 relative aux modalités de la formation préparatoire au diplôme d'Etat de médiateur familial et à l'organisation des épreuves de certification.

### PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

- La formation est ouverte aux personnes remplissant l'une des conditions suivantes :
  - un diplôme de niveau III du code de l'action sociale et de la famille ou de la santé publique,
  - un diplôme national de niveau III et 3 années d'expérience professionnelle,
  - un diplôme de niveau II dans les disciplines

juridiques, psychologiques ou sociologiques.

- L'admission à ce cycle comprend : un CV, une lettre de motivation ; 2 photos d'identité les photocopies des diplômes et un entretien après réception du dossier. Une commission de sélection statue sur les candidatures.

### DÉMARCHE

- Le participant est co-constructeur de sa formation et le formateur veille à ce que le groupe s'engage dans un échange favorisant la mutualisation des ressources des participants.

Il est accompagné par une évaluation formative permanente.

- Les matières contributives (sociologie, droit, psychologie) sont articulées autour des thématiques et situations abordées dans le travail réel de médiateur familial. Il nous apparaît en effet indispensable de permettre aux futurs médiateurs d'intégrer leurs connaissances (ou de solliciter des renforcements) en les confrontant à des situations qui, pour simulées qu'elles soient, n'en constituent pas moins une expérimentation. Ces mises en situation permettent de travailler, d'approcher

au plus près le positionnement du médiateur familial.

- Cet aspect est pour nous le plus important car il engage le candidat dans sa recherche de la posture qui répond à la mission de médiation.

### ORGANISATION

- La formation se déroule en 14 regroupements de 5 jours chacun.
- Elle est d'une durée de 560 heures dont 70 heures de formation pratique.
- La formation en Centre comprend :
  - 315 heures : processus de médiation et entraînement,
  - 161 heures : matières contributives,
  - 14 heures : méthodologie de mémoire.
- Les épreuves du diplôme d'Etat se déroulent en centre de formation puis devant un jury organisé par la DRASS.

### LES DEBOUCHÉS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLOME

- Associations spécifiques de médiation familiale, services public ou parapublics parfois en secteur libéral.